

Chères lectrices et chers lecteurs,

L'Église catholique plonge dans le tumulte. Depuis le 18 décembre 2023 la possibilité ouverte par Rome de bénir des « couples » homosexuels a déclenché une crise inédite. Des évêquats entiers refusent d'appliquer ce que demande le pape tandis que d'autres conférences épiscopales disent oui à Rome.

**La communauté catholique, souvent divisée se voit déchirée.** Le malaise s'enracine sur le fond de la décision mais il porte également sur le pape qui l'a voulue.

Le cardinal Fernandez, son ami théologien argentin que François a nommé au poste de préfet du dicastère de la doctrine de la foi en juillet 2023, auteur de la « *Déclaration* », a cherché à éteindre l'incendie le 4 janvier. Il a donné à chaque évêque la liberté ou non, de procéder à ces bénédictions, ce qui a déminé le sujet mais en récusant toute discussion et en exigeant l'obéissance, il a encore aiguisé les tensions.

Il a notamment argumenté ce recul par la criminalisation de l'homosexualité dans certains pays qui mettrait en péril les couples demandeurs de bénédiction. Il a d'ailleurs encouragé les évêques concernés à se battre pour la reconnaissance de la « dignité » des personnes homosexuelles en cause.

Sur le fond, en revanche, il a été formel : *« Il est clair qu'il n'y aurait pas de place pour se distancer doctrinalement de cette Déclaration ou pour la considérer comme hérétique, contraire à la Tradition de l'Église ou blasphématoire. »*

Si « *l'attention à la culture locale* » pourrait « *admettre différentes*

*modalités d'application*», elle ne pourrait en aucun cas mener à «*une négation totale ou définitive de ce chemin proposé aux prêtres.*» Ce sujet devant être traité «*hors de toute idéologie*».

Cela n'a pas empêché, le 11 janvier, les évêques d'Afrique de confirmer collectivement leur refus de ces bénédictions. Ils se sont fondés sur l'enseignement de l'Église et non sur les catégories définies par Fernandez. Ils ont aussi réaffirmé leur « *communion* » avec le pape.

Contre toute attente François, le 14 janvier, dans une émission à la télévision italienne a reconnu son « *isolement* » sur ce dossier. Il a toutefois justifié sa décision d'ouvrir la bénédiction de l'Église à « *tous* ». Pas question pour le pape de renoncer à cette ouverture.

Ce sujet est sensible car il touche des personnes homosexuelles respectables avant tout. Le débat cristallise des facteurs multiples en cette fin de pontificat; François a 87 ans. Il intervient entre les deux tours du synode sur l'avenir de l'Église. La session d'octobre 2023 est passée, celle d'octobre 2024 promet. Cette dissension d'une partie de l'épiscopat face à Rome a déjà marqué l'histoire de ce pontificat, laissant un goût amer à beaucoup.

Pour autant cette crise ne peut être assimilée à une révolte de palais et à son risque de sédition vis-à-vis du souverain pontife. Elle n'est pas strictement dogmatique puisque le cardinal Fernandez insiste pour distinguer nettement ces bénédictions de la doctrine du mariage catholique. Elle n'est pas non plus une crise d'identité. **Il faudrait plutôt chercher du côté d'une « *crise de civilisation* ».**

En quel sens ? Fondée sur les récits évangéliques et bibliques, l'Église catholique défend une vision de la société dont le noyau est l'union exclusive d'un homme et d'une femme, appelés à devenir des parents. **L'Église**

**admet et ajoute désormais officiellement à sa vision sociétale, un autre modèle possible de couple, le duo homosexuel. Elle le reconnaît par une bénédiction, certes informelle, mais clairement définie et encadrée par un document émanant de la plus haute autorité théologique de l'Église romaine.**

L'Église, avait jusque-là évité d'affronter le sujet en répétant l'enseignement du catéchisme de l'Église catholique : respect des personnes homosexuelles, condamnation de l'acte.

**De plus, le pape François impose ce sujet en tant que pasteur et s'en fait le porteur principal du projet.** D'où le traumatisme ressenti. Si beaucoup se félicitent de cette « *avancée* », d'autres ne comprennent pas. Ils le disent à haute voix cette fois et ce ne sont pas les habituels contestataires qui parlent.

Ainsi des religieux dominicains. Ils viennent de consacrer dans la très sérieuse «la revue thomiste» deux articles de fond. Après ce premier mois polémique, ces contributions permettent d'entrer dans un débat plus argumenté.

Le premier article porte sur le «sensus fidei», ce «sens de la foi», sentiment populaire des catholiques de base qui mesurent d'instinct, ce qui est de Dieu et ce qui ne le serait pas. Le pape François qualifie souvent le «sensus fidei» «*d'infailible*». Cette revue explique pourquoi les fidèles ressentent une forme de malaise avec *Fiducia Supplicans*.

Voici ce que le frère Emmanuel Perrier écrit dans l'introduction d'un article d'une grande pertinence : « *Nous ne pouvons qu'être alarmés du trouble dans le peuple chrétien suscité par un texte venant de l'entourage du Saint-Père. Il est insupportable de voir des fidèles du Christ perdre confiance*

*dans la parole du pasteur universel, de voir des prêtres déchirés entre leur attachement filial et les conséquences pratiques auxquelles ce texte leur imposera de faire face, de voir des évêques se diviser. Ce phénomène de grande ampleur auquel nous assistons indique une réaction du sensus fidei.*

»

L'autre article est signé par le Frère Thomas Michelet, qui enseigne à l'Angelicum à Rome, l'université dominicaine. Son titre est aussi court «*Peut-on bénir 'fiducia supplicans' ?*» que son développement est détaillé puisqu'il passe au crible tous les arguments de *Fiducia Supplicans* en faisant la part des choses.

Il pose toutefois cette question que nous retrouverons à la fin de cette lettre : «*L'époque fait primer les droits individuels sur le bien commun, ce qui à terme est ruineux pour toute société fût-elle ecclésiale. Peut-on sauver à tout prix la brebis perdue au point de perdre les quatre-vingt-dix-neuf autres ainsi délaissées ?*»

Dans le même temps, et pour donner une idée du chaos catholique ambiant le cardinal Mauro Gambetti, très proche de François, qui l'a chargé de la gestion de la basilique Saint-Pierre, confirmait le 11 janvier, lors d'une conférence de presse au Vatican, la disponibilité des prêtres de «Saint-Pierre», comme l'on dit à Rome, d'accueillir dans ce saint des saints catholique, des bénédictions de couples homosexuels mais que «*personne ne s'était encore présenté*».

Je vous propose de **décrypter ce qui s'est passé pour comprendre le pourquoi de la décision du pape, ses enjeux mais aussi la gravité de cette crise.**

Avant d'entrer dans le détail, je vous remercie de votre fidélité à cette lettre «

*Dieu seul le sait* » que j'espère beaucoup plus régulière en cette année 2024 au seuil de laquelle je vous adresse mes vœux les plus chaleureux.

## **De quoi parle-t-on exactement ?**

Je vous invite ici à lire les deux documents romains qui ont été officiellement publiés par Rome :

- Le 18 décembre 2023, la « *Déclaration* » (c'est un niveau de classification important) *Fiducia Supplicans* par le Dicastère pour la Doctrine de la Foi. Elle est signée par le cardinal Victor Manuel Fernández préfet de ce ministère du Vatican.



Le cardinal Victor Manuel Fernández. TIZIANA FABI / AFP

La double responsabilité de cette instance de « Doctrine de la foi » est d'interpréter la Bible de manière « *catholique* » et non pas protestante ou orthodoxe. Il s'agit aussi de statuer sur les nouvelles questions posées à l'Église au cours des âges pour y répondre de façon « *catholique* ». La question de l'homosexualité entre typiquement dans ce registre. C'est un sujet de société qui surgit à notre époque. Il pose des questions à l'Église catholique qui doit alors statuer.

Il est écrit au n°31 de cette Déclaration : « *Il est possible de bénir les couples en situation irrégulière et les couples de même sexe, sous une forme qui ne doit pas être fixée rituellement par les autorités ecclésiales, afin de ne pas créer de confusion avec la bénédiction propre au sacrement du mariage* ».

C'est l'apparition du mot « *couples de même sexe* » qui a mis le feu aux poudres. Voici l'article que j'avais alors rédigé.

- Le 4 janvier 2024, le communiqué de presse, publié par le même dicastère sous la même signature du cardinal Fernández laisse aux évêques diocésains la décision, selon le contexte et en particulier quand l'homosexualité est criminalisée, de ne pas procéder aux bénédictions de « *couples du même sexe* ». Voici l'article que j'avais écrit.

**Pour mémoire, et bonne intelligence du sujet, je vous conseille de lire également** cette autre pièce importante :

- La réponse, publiée le 22 février 2021, il y a seulement trois ans, par le prédécesseur du cardinal Fernández au poste de préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le cardinal jésuite Luis F. Ladaria. Cet Espagnol nommé là par François disait **exactement le contraire** : « *Pour cette raison, il n'est pas licite de donner une bénédiction aux relations ou partenariats, même stables, qui impliquent une pratique sexuelle hors*

*mariage (c'est-à-dire hors de l'union indissoluble d'un homme et d'une femme ouverte en soi à la transmission de la vie), comme c'est le cas des unions entre personnes du même sexe ».*



## Quelles ont été les principales réactions ?

Je ne peux pas, dans le cadre de cette lettre, vous présenter l'inventaire international des très nombreuses réactions. Il est certain que cette « *Déclaration* » n'a laissé personne indifférent. On ne se souvient pas d'un tohu-bohu émotionnel et intellectuel aussi important chez les prélats, dans les diocèses, dans les paroisses, chez les cathos de base, à échelle mondiale, le tout quelques jours avant Noël. Dire que l'Église catholique est en pleine « *confusion* » est un euphémisme.

Comme vous l'aurez constaté, je repousse l'information caricaturale – d'où la longueur de mes lettres qui me donne la chance de pouvoir largement rendre compte d'un sujet -, je retiendrai toutefois deux réactions personnalisées, typiques et significatives de deux grandes tendances dans le genre : « *j'applaudis* » pour l'une, « *je rejette* », pour l'autre.

Je vous proposerai ensuite une courte synthèse des quatre types de réactions dominantes.

**La première** est celle du très influent jésuite James Martin, américain, figure de proue du combat dans l'Église en faveur de la reconnaissance des couples homosexuels. Il a 300.000 abonnés sur compte X, ex-twitter. Je ne connais pas beaucoup de prélats qui exerceraient une telle influence, même si, aux États-Unis la communication via X, ex-twitter, est très populaire. Sans parler de son autorité dans les réseaux ecclésiaux.

On lui doit une sainte colère jésuite. C'était il y a trois ans quand son confrère, pourtant jésuite, le cardinal Ladaria avait publié le 22 février 2021

la fin de non-recevoir à la bénédiction de couples homosexuels que je viens d'évoquer.

Le pape fut très contrarié de la peine de James Martin d'autant qu'elle était l'écho de l'incompréhension de la communauté homosexuelle mondiale. Ce qui expliqua que François écrivit aussitôt à James Martin pour le rassurer. Le petit mot fut publié par le jésuite américain.

François, comme sait le faire ce pape très politique dans ce genre de situation, demanda aussitôt à sa garde médiatique rapprochée - entendez des journalistes proches de lui - de semer le doute sous forme de démentis informels mais bien informés.

François faisait savoir qu'il n'était pas satisfait de ce texte de Ladaria, qu'il n'avait pas vraiment donné son aval - tout en l'ayant formellement donné lors d'une audience avec Ladaria (s'est défendu ensuite ce jésuite) - et que l'esprit du texte, interdisant la bénédiction des couples, n'était pas conforme à sa volonté.

En attendant l'influent James Martin avait pesé jusqu'à affaiblir l'autorité de la portée d'une décision officielle de la Doctrine de la foi.

Pour cet ami du pape François, la possibilité de bénir des « *couples de même sexe* » est donc apparue, le 18 décembre 2023, comme un « *grand pas en avant* ». Il confiera aussi qu'il attendait cette autorisation depuis très longtemps et qu'il y a beaucoup travaillé.

Le Père James Martin, est d'ailleurs passé à l'action comme le montre son retweet du 21 décembre au nom de Outreach faith, une organisation LGBT catholique dont il est l'un des animateurs principaux.

À Rome, les bons connaisseurs de l'Église savent que le réseau jésuite réputé pour sa discipline est une réalité profonde et invisible de ce pontificat. Les 19.000 jésuites répartis sur la planète – trois fois plus que tous les évêques – jouent un rôle d'influence décisif dans l'accompagnement de ce pontificat réformateur.

**La seconde réaction** typique, vient du cardinal Robert Sarah. Le 8 janvier 2024, il publie, sous la forme d'un « *message de Noël* » une tribune totallement opposée à la possibilité de la bénédiction des couples homosexuels qu'il qualifie « *d'hérésie* ». Pour lui cette décision « *mine gravement l'Église* » .

Tous les évêques d'Afrique ne le suivent pas mais il est factuellement la voix de l'Afrique la plus connue dans l'Église universelle. Ce prélat refuse catégoriquement d'en jouer « *contre* » François qu'il estime et apprécie comme un frère même s'il ne partage toutes ses options.

Quand ce qui lui paraît être la « *vérité* » de l'Église est en cause, le cardinal Sarah monte au créneau et prend la parole. C'est même le propre de la fonction cardinalice quelque peu ternie, il faut le reconnaître, sous François, où ceux qui osent débattre sont facilement classés par l'entourage comme des «opposants» ou des «idéologues».

Cela donne l'impression que les rares cardinaux qui oseraient s'exprimer enfreindraient leur devoir « *d'obéissance* ». Ce qui est intellectuellement absurde et non conforme à l'histoire de l'Église catholique. Jamais l'Église n'a demandé aux cardinaux de mettre leurs cerveaux et leurs cœurs sous la perfusion du canal de pensée unique du pape régnant, auquel les cardinaux devraient obéir de façon aveugle comme on se soumettrait à un chef autoritaire.

Il est notable d'ailleurs de constater que l'un des effets de cette « *Déclaration* » aura été de libérer la parole et le débat, plutôt muselés sous ce pontificat pour les avis divergents.

Après ces deux réactions symptomatiques et personnalisées, je résumerai **quatre types de réactions** :

1) **Le « oui » franc et massif** : ce sont des évêchés qui auront dit franchement oui et avec enthousiasme. À savoir, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, le Portugal, la Croatie, le Danemark, la Lituanie, l'Italie, l'Irlande, l'Espagne, l'Écosse, la Finlande, la Slovaquie, la Norvège, pour l'Europe. En Amérique Latine, l'Argentine et le Mexique. En Asie, les évêques de Hong Kong, de Singapour et des Philippines.

2) **Le « oui et non »** : plusieurs évêchés n'auront pas osé dire non par écrit mais ils auront éludé, dans leurs déclarations écrites officielles, le mot « *couples* » pour encourager explicitement les bénédictions des « *personnes* ». Ce sont, à ma connaissance, les États-Unis et la France, le Canada (même si le président des évêques est pour *Fiducia supplicans*), et tout récemment l'évêché hollandais.

Cette position prudente pour ne pas fâcher Rome revient à dire non en pratique aux bénédictions de couples tout en affirmant l'ouverture aux personnes homosexuelles.

3) **Le « non » décidé** : ces évêchés auront franchement dit non, comme le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) ou ceux de Pologne et de Hongrie. Refus également, sauf erreur de ma part, de la conférence des évêques du Brésil, de l'Uruguay et du Pérou,

en Amérique Latine. Et de l'Australie.

Quand le 11 janvier le président du SCEAM, organisation africaine, le cardinal Ambongo, archevêque de Kinshasa (RDC), a écrit au pape pour lui signifier, « *Nous, évêques africains, ne considérons pas comme approprié pour l'Afrique de bénir les unions homosexuelles ou les couples de même sexe* », cette position africaine a eu l'effet d'une bombe au Vatican même si la décision a été prise en accord avec le pape et le cardinal Fernandez comme le cardinal Ambamgo l'a raconté.

4) **La mention « à reprendre »**, plutôt originale, est venue des évêchés du Maghreb. Ils sont normalement inclus dans la SCEAM africaine mais le 15 janvier ils ont pris leur distance et demandé que la question soit réévaluée dans le cadre du synode mondiale à venir en octobre 2024 parce qu'ils pensent que l'Église ne peut s'installer dans la division. Ils ont expliqué dans leur communiqué : « *Devant le risque de positions tranchées et d'instrumentalisation susceptibles de mettre en péril l'unité de l'Église, il nous semble que le sujet mériterait d'être réexaminé de manière apaisée dans le cadre de la dynamique synodale en cours dans l'Église universelle* ».

Dans ce groupe de dix, présidés par le Cardinal Cristóbal López Romero, archevêque de Rabat au Maroc, il y a l'influent archevêque d'Alger, le dominicain français Jean-Paul Vesco très en phase avec le pape François. Remettre ce dossier dans les mains du prochain synode est aussi une tactique évidente pour mieux faire avaliser ce texte par l'Église. Ces évêques veulent en tout cas éviter « *tout esprit polémique* » et « *cultiver tout ce qui contribue à nourrir la communion et l'unité de l'Église universelle* ». C'est tout à leur honneur.

En attendant ces évêques acceptent la bénédiction de « *couples* » mais sous

condition toutefois. Vivant en milieu islamique, ils ne savent que trop – tout comme leurs confrères du Proche et Moyen Orient - combien cette décision romaine a choqué leurs interlocuteurs musulmans. Ces derniers voient là une preuve supplémentaire de la « *décadence* » de l'Église et de l'Occident, signe, à leurs yeux de la supériorité de leur religion, l'islam qui serait la dernière révélation historique divine.

D'où la précaution des évêques d'Afrique du nord dans leur déclaration : « *quand des personnes en situation irrégulière viennent ensemble demander une bénédiction, on pourra la donner à condition que cela n'entraîne pas de confusion pour les intéressés eux-mêmes ou pour d'autres* ».

Si l'on raisonne en termes de nombre de pays, **le poids des « non », une cinquantaine de pays, est deux fois supérieur au poids des « oui », une vingtaine de pays.** Ce raisonnement « *démocratique* » n'est pas ecclésial, il n'est toutefois pas faux d'écrire aujourd'hui, sous réserve d'enquête plus fouillée, que **la majorité des épiscopats dans le monde repoussent ou doutent de la pertinence de la bénédiction des « couples » homosexuels.**

**Ce résultat est lié à l'unité inattendue de l'Afrique sub-Saharienne contre *Fiducia Supplicans* qui a entraîné une dynamique que n'avaient pas prévu dans cette proportion, le pape François et le cardinal Fernández. Mais l'Église catholique, en cette fin de pontificat, se trouve bel et bien déchirée.**

Certes, **un évêque diocésain n'a aucun compte à rendre à sa conférence épiscopale.** Il est souverain sur son territoire ecclésial. Son supérieur, c'est le Pape qui l'a nommé. Cela vaut pour *Fiducia Supplicans*.

Enfin pour ce qui est des réactions, il faudrait aussi parler de

l'incompréhension des Églises orientales orthodoxes qui a été palpable à l'occasion de la semaine de l'unité des chrétiens.

Il faut également lister aussi **les organisations homosexuelles, chrétiennes et catholiques qui ont plutôt salué cette déclaration mais sans l'enthousiasme attendu.**

Je retiens ici l'association « devenir un en Christ » qui renvoie à une tribune publiée dans La Croix par ses deux responsables. Texte intéressant qui explique que la décision romaine est un « *petit pas* » mais « *significatif* ».

L'association chrétienne « David et Jonathan LGBTI+ » qui revendique « *400 membres* » en France a attendu le 21 janvier pour commenter : « *Nous nous réjouissons donc de ce pas en avant : cette proposition du Vatican est une parole d'ouverture (...) mais nous remarquons cependant l'ambiguïté de cette déclaration, qui laisse un malaise* ».

Le forum européen des groupes chrétiens LGBT dont le site relate sa présence à Rome lors du synode d'octobre 2023 ne commente pas la décision romaine.

Le « Global network of Rainbow Catholics », une organisation mondiale de personnes homosexuelles catholiques a toutefois commenté : « *Merveilleuse nouvelle avec l'acceptation des relations LGBT qui sont reconnues par l'Église* ».

Enfin, il faudrait aussi sonder les réactions des paroissiens de base sur cette question. Peut-être un sondage sortira-t-il sur ce thème ?

**Pourquoi le pape a-t-il pris cette décision ?**

François, dès son élection en mars 2013 n'a cessé d'adresser des messages de bienveillance à la communauté homosexuelle tout en ne cachant pas l'enseignement de l'Église. La phrase clé fut prononcée à la fin de la première conférence de presse accordée par le pape François dans l'avion du retour des Journées Mondiales de la Jeunesse de Rio, le 28 juillet 2013.

Interrogé sur les « *lobby gays du Vatican* » voici ce qu'il répondit : « *Vous parlez du lobby gay. Bah ! On écrit beaucoup sur le lobby gay. Je n'ai encore trouvé personne au Vatican qui me donne sa carte d'identité avec « gay ». On dit qu'il y en a. Je crois que lorsqu'on se trouve avec une telle personne on doit distinguer le fait d'être « gay », du fait de faire un lobby ; parce que les lobbies, tous ne sont pas bons. Celui-ci est mauvais. Si une personne est gay et cherche le Seigneur, fait preuve de bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? Le catéchisme de l'Église catholique l'explique de manière très belle, mais il dit, attendez un peu comment il dit... il dit : “Nous ne devons pas mettre en marge ces personnes pour cela, elles doivent être intégrées dans la société”. Le problème n'est pas d'avoir cette tendance, non, nous devons être frères, car ceci est une chose, mais s'il y a autre chose, autre chose. Le problème est de faire de cette tendance, un lobby : lobby des avarés, lobby des politiciens, lobby des maçons, beaucoup de lobby. Voilà le problème le plus grave pour moi. »*

**L'opinion publique n'aura pas retenu la phrase complète « *Si une personne est gay et cherche le Seigneur, fait preuve de bonne volonté, qui suis-je pour la juger ?* » mais seulement « *qui suis-je pour juger ?* », laissant entendre que le pape serait bienveillant pour les personnes homosexuelles, ce qui sera effectivement le cas.**

Nous passons sur ces dix années pour arriver au 20 juin 2023 où le Vatican présente le « document de travail » du synode sur la synodalité, c'est-à-dire

sur la gouvernance de l'Église.

Parmi les multiples mesures préconisées, issues de l'enquête mondiale préparatoire à ce synode, figure l'appel lancé aux paroisses à « *vraiment accueillir tout le monde* » avec cette liste : « *les personnes divorcées et remariées, les personnes polygames ou les personnes LGBTQ+* ».

Mais la mention « *personnes « LGBTQ+ »* », donc « ***lesbiennes, gais, bisexuels, trans, queer et autres*** », **n'apparaît plus dans le document de conclusion des travaux du synode présentée le 28 octobre 2023 au Vatican. Et, avec elle, la question de la bénédiction des couples homosexuels.**

C'est une demi-surprise. Cette mention avait déjà été mise de côté lors du synode sur la famille dès sa première session de 2014. Elle n'avait pas obtenu la majorité des deux tiers pour être retenue.

**Cette nouvelle éviction du sujet « *homosexualité* » par l'assemblée synodale de 2023 a eu pour conséquence de pousser François à ne plus compter sur la voie synodale pour faire avancer cette bénédiction des couples homosexuelles qu'il souhaitait.**

D'où son recours à la voie hiérarchique et autoritaire, celle de la réglementation édictée par le dicastère de la doctrine de la foi qui s'inscrit dans une volonté constante du pape d'aboutir à une solution pour les personnes homosexuelles, volonté exprimée dès le début du pontificat. Sans oublier que François sait, à 87 ans, que le temps lui est compté. Il doit aller vite sur les dossiers qui lui paraissent importants même s'ils sont clivants.

Un indice démontre cette volonté. Il apparaît que les procédures internes requises par les règlements pour statuer au sein du Dicastère de la doctrine de la foi, n'ont pas été respectées. Des « *consulteurs* », ces théologiens qui donnent leurs avis, se sont discrètement étonnés de ne pas avoir été consultés. Ils ont laissé entendre que décision a été prise en petit comité par le pape François et exécutée par le nouveau préfet de la Doctrine de la foi, le cardinal Fernandez.

Mais pourquoi le synode d'octobre 2023 avait-il calé sur la question de l'homosexualité ? La réponse est simple. Ce sont les représentants africains qui ont pesé sur ce choix...

Une autre hypothèse circule dans les milieux romains bien informés et plutôt proches de François. Face à ce rejet du synode le pape aurait jugé plus prudent de régler cette question par un acte d'autorité pontifical de façon à éviter que le débat sur la bénédiction des couples homosexuels ne parasite la seconde session du synode en octobre 2024.

Ce faisant le pape, pourtant défenseur ardent de la méthode synodale de concertation pour la prise de décision, aura toutefois pris le risque de décourager la dynamique en prenant une décision sans consultation apparente.

En attendant le pape François est revenu sur le sujet le 26 janvier alors qu'il recevait pour leur audience annuelle les membres du dicastère pour la Doctrine de la Foi. « *On ne bénit pas l'union, a-t-il insisté, mais simplement les personnes qui ont fait ensemble la demande* ». Il a précisé : « *L'intention est de montrer concrètement la proximité du Seigneur et de l'Église (...) en demandant de l'aide pour continuer ou parfois pour commencer un chemin de foi* ». C'est ainsi « *qu'une perfection morale n'est pas exigée pour que la bénédiction soit reçue* ».

## Quels sont les enjeux de cette crise ?

Tous les papes doivent travailler sur trois axes, sans parler de l'axe central de leur vie spirituelle personnelle. **Le premier est l'axe pastoral.** Ils ont la responsabilité de porter le message chrétien tel que l'Église catholique le définit, à leurs fidèles et au plus grand nombre.

**Le second axe est théologique.** Derrière le mot compliqué, il y a une réalité simple, la Bible, que des générations de mystiques et d'intellectuels ont digérée au long des siècles. Ils ont abouti à un « *enseignement* » de l'Église que l'on appelle « *la tradition* » composée de la parole de Dieu, des Conciles, des enseignements des papes. Les papes sont précisément les garants de cette « *tradition* » et de cet « *enseignement* ».

**Le troisième axe est ecclésial.** C'est le plus politique des trois. Le pape doit piloter l'Église en tenant compte : des avis internes souvent opposés ; des vents contraires au cap que veut suivre l'Église ; de la stimulation de la foi des fidèles.

**Tout l'art est de tenir l'unité de l'Église. Elle est, avec l'axe théologique, la grande responsabilité du pape devant Dieu. François est garant de l'unité du corps de l'Église.**

**Jusqu'à présent ces trois axes allaient de pair** parce que les papes récents, prédécesseurs de François, ont limité l'amplitude de l'axe pastoral aux catholiques. Ils n'excluaient personne mais ils parlaient en catholiques aux catholiques. Il y avait donc une cohérence forte entre les trois axes et un équilibre constant, rares étaient les contradictions entre ces trois axes.

**Que se passe-t-il avec François ?** Il ne touche pas l'axe théologique qu'il

n'a pas le pouvoir de modifier à moins de convoquer un Concile (réunion de tous les évêques) mais **il a ouvert l'axe pastoral des catholiques vers ceux qui ne sont pas dans l'Église. Il veut une Église pour tous, « todos, todos, todos »** a-t-il martelé en 2023, aux JMJ de Lisbonne, pendant le Synode d'octobre. **Il veut une Église inclusive qui n'exclut personne.** Cette décision est l'archétype de cette politique.

Mais la conséquence est que **l'unité des trois axes est fondamentalement bousculée. L'équilibre des pontificats précédents est perdu.** La tension entre les trois axes, pastoral, théologique, ecclésial, était palpable depuis l'élection de François. **Avec cette décision sur la bénédiction des couples homosexuels la tension a explosé, le lien s'est rompu, il s'est transformé en une crise majeure.**

Elle **précipite l'Église dans la division alors que la mission première du pape est l'unité.** Elle nourrit la confusion alors que la mission première du pape est la constance de l'enseignement. **Elle atteint aussi la crédibilité de François, en tant que pape, aux yeux de beaucoup.**

François a confirmé le dimanche 14 janvier qu'il maintiendrait sa décision. **Cette crise va donc s'installer et la division va prospérer.** Le cardinal Fernandez a estimé cette division existait avant et que cette séquence l'a révélée mais il confond division et déchirure semble-t-il, c'est une déchirure qui est maintenant ouverte.

**Faut-il s'habituer à une Église catholique en turbulence désormais ?** La voie synodale l'indique, une Église qui se réinvente, qui n'est pas fixiste. Il est évident que de grands progrès sont attendus pour donner plus de place aux femmes et aux laïcs dans la gouvernance. C'est une

nécessité de bon sens. Quant aux questions d'organisation et de management, toujours à améliorer, elles ne sont pas un problème insurmontable.

**C'est la suite du pontificat qui est en question.** Ceux qui vont élire le successeur du pape François, **les cardinaux louent son souci pastoral et sa volonté de rejoindre les « périphéries ».** Il n'y a pas de débat sur ce principe. En revanche il y a une sérieuse question sur les **priorités.** Et ce n'est pas une histoire de conservateurs ou de progressistes.

Beaucoup de prélats se demandent, notamment chez les modérés de plus en plus perplexes - voire révoltés en silence depuis fin décembre -, si à l'heure où la transmission de l'enseignement de l'Église est en panne dans les pays occidentaux sauf dans les familles chrétiennes, où le « sacré » est recherché désormais en dehors de l'Église, où les candidats à la vie religieuse et sacerdotale s'amenuisent dramatiquement sauf en Afrique et en Asie, si **l'urgence pastorale ne serait pas de prendre un peu soin des brebis du bercail catholique ?** La porte de l'Église est grande ouverte. Elle n'a jamais été fermée comme on veut bien le dire. Libre à chacun d'y entrer, le fait de soigner le troupeau n'a jamais empêché quiconque d'y être toujours le bienvenu. Au contraire, une communauté qui se sent à l'aise est plus attirante qu'une communauté divisée et tendue.

**À vrai dire les brebis égarées ne sont peut-être pas là où on le croit.** En effet, depuis un mois, beaucoup de fidèles, à tous les niveaux de l'Église, ne savent plus à qui se fier, ce sont eux qui se sentent comme des brebis « perdues ».